

Notre politique en matière de
développement durable

SOURÇAGE DURABLE

Inhoudstafel

1.	Contexte.....	3
2.	Choix stratégiques et changements.....	Error! Bookmark not defined.
3.	Objectifs	Error! Bookmark not defined.
4.	Changements	Error! Bookmark not defined.
5.	Comment mettons-nous cette politique en œuvre ?	Error! Bookmark not defined.
6.	Qui est responsable de cette politique ?	10
7.	Comment les parties prenantes sont-elles impliquées et informées ?.....	Error! Bookmark not defined.

1. Contexte

Le sourcing durable consiste à intégrer des critères de durabilité dans nos pratiques d'approvisionnement. Cela implique de nous approvisionner en matières premières et en produits de manière différente qu'auparavant, ou ailleurs.

Cela peut se concrétiser notamment par :

- l'imposition d'exigences en matière de développement durable à nos partenaires commerciaux comme condition de collaboration
- l'intégration de stratégies d'achat alternatives
- la mise en place de collaborations avec nos partenaires commerciaux

Plusieurs facteurs peuvent motiver une démarche de sourcing plus durable. La décision de mettre en place une mesure peut être guidée par une ou plusieurs des raisons suivantes :

- notre engagement sociétal et éthique, auquel nous attachons une importance particulière en tant qu'entreprise familiale belge
- l'orientation définie par le plan stratégique de Colruyt Group et la place qu'y occupe la durabilité ([Rapport annuel avec rapport de durabilité | Colruyt Group](#) et [Entreprendre durablement ou responsabilité sociétale des entreprises | Colruyt Group](#))
- l'élaboration et la mise en œuvre de notre politique et de notre processus de due diligence
- la volonté de limiter les risques pour le groupe, notamment en matière d'approvisionnement
- notre ambition de conserver un rôle de précurseur en matière de sourcing durable
- la mise en conformité avec la législation

La mise en place de mesures visant un sourcing plus durable poursuit une ou plusieurs des finalités suivantes :

- faire une différence positive, créer une valeur ajoutée durable et concrétiser notre engagement sociétal et éthique
- rendre plus durables les produits que nous proposons à nos clients finaux
- renforcer la résilience de nos chaînes d'approvisionnement, notamment en garantissant une meilleure sécurité d'approvisionnement

- éviter, avec nos partenaires commerciaux, les impacts sociaux et environnementaux négatifs
- et, en fin de compte, préserver également la santé financière de notre entreprise

Le sourcing durable constitue également un objectif à long terme visant à garantir des activités économiquement durables et rentables. Une relation commerciale saine et solide représente par ailleurs une condition essentielle pour permettre un approvisionnement plus durable. En renforçant la durabilité de notre approvisionnement, nous souhaitons non seulement faire progresser la maturité de notre propre démarche en matière de développement durable, mais aussi encourager nos partenaires commerciaux auprès desquels nous nous approvisionnons à évoluer dans cette voie. Nous avançons ensemble et renforçons ainsi, lorsque cela est possible, la durabilité de nos relations avec nos partenaires commerciaux.

Aujourd'hui, nous mettons déjà en œuvre différentes mesures relevant du cadre du sourcing durable. Nous nous inscrivons toutefois dans une démarche d'amélioration continue : ce travail n'est jamais achevé. À l'avenir également, nous souhaitons continuer à poser des choix réfléchis et cohérents concernant les initiatives mises en place afin de rendre notre approvisionnement toujours plus durable. Dans cette perspective, ce document poursuit les finalités suivantes :

- expliquer ce que nous entendons par sourcing durable ainsi que les objectifs que nous poursuivons à travers cette démarche
- fournir un aperçu des mesures déjà mises en œuvre aujourd'hui dans le cadre du sourcing durable et des objectifs auxquels elles contribuent

2. Choix stratégiques et changements

2.1 Choix stratégiques

A. Le cadre international et européen comme fil conducteur, les objectifs de durabilité de notre groupe comme base

Nous élaborons notre politique en matière de sourcing durable en nous appuyant sur des lignes directrices internationales pertinentes, telles que : United Nations Guiding Principles on Business and Human Rights (UNGPs), United Nations Sustainable Development Goals (SDGs), Organisation for Economic Co-operation and Development Guidelines for Multinational Enterprises on Responsible Business Conduct. La directive européenne relative au devoir de vigilance en matière de responsabilité sociétale des entreprises (Due Diligence) constitue un deuxième cadre important.

Chez Colruyt Group, nous avons défini 17 objectifs de développement durable couvrant nos infrastructures, les individus (tant nos collaborateurs, nos clients que les travailleurs impliqués tout au long de la chaîne, du producteur au consommateur) ainsi que les produits que nous commercialisons ([Rapport annuel avec rapport de durabilité | Colruyt Group](#)). Les objectifs relevant du périmètre « produits », en particulier ceux liés aux droits humains, au climat ainsi qu'à la protection et à la restauration des écosystèmes, jouent un rôle central dans l'élaboration et la mise en œuvre de notre politique de sourcing durable. Concrètement, ces objectifs se traduisent de la manière suivante :

- Droits humains : nous identifions et atténuons activement les risques de violations des droits humains liés à nos chaînes d'approvisionnement alimentaires à risque
- Climat : nous réduisons les émissions de gaz à effet de serre des produits que nous vendons
- Biodiversité : d'ici 2030, nous enrayerons la déforestation et la conversion des terres liées aux produits issus de chaînes à risque

B. Dans la mesure du possible, nous construisons une relation à long terme avec nos partenaires commerciaux

En tant qu'entreprise familiale et distributeur belge, nous collaborons depuis de nombreuses années avec une part importante de nos partenaires commerciaux. Ceux-ci vont des grands acteurs internationaux du FMCG aux PME du secteur agroalimentaire belge, en passant par de nombreux autres partenaires aux profils variés.

Une relation à long terme repose sur le dialogue, la confiance et une compréhension mutuelle de la collaboration ainsi que de la manière dont celle-ci est concrètement mise en œuvre. Comme indiqué précédemment, une relation saine et durable constitue souvent une condition essentielle pour progresser ensemble vers davantage de durabilité et un sourcing plus durable.

C. Échanger et collaborer avec des parties prenantes belges et internationales

Nous souhaitons continuer à utiliser de manière pertinente les plateformes et organisations existantes afin de renforcer davantage notre politique de sourcing durable et de la déployer en collaboration avec nos partenaires commerciaux.

Cela peut notamment se concrétiser au travers des fédérations du commerce Comeos et EuroCommerce, au sein desquelles nous cherchons, en tant que secteur de la distribution, à définir une position et une approche communes et cohérentes, y compris à l'égard de nos partenaires commerciaux. Nous entretenons également un dialogue direct avec d'autres organisations sectorielles spécifiques, notamment dans les segments des fruits et légumes ainsi que de la viande, concernant nos attentes en matière de climat et de réduction des émissions de CO₂.

Les organisations qui développent des standards ou des lignes directrices destinés aux partenaires de la chaîne constituent également des parties prenantes importantes pour affiner et/ou mettre en œuvre notre politique de sourcing durable. Il s'agit notamment d'organisations telles que GS1 (Global Standards 1), [Amfori Business Social Compliance Initiative](#) (BSCI), Science Based Targets initiative (SBTi) ou encore The Sustainability Initiative Fruit and Vegetables (SIFAV). Participer activement à de vastes partenariats, tels que Beyond Chocolate, le partenariat multipartite belge visant à rendre l'ensemble du secteur belge du chocolat plus durable, constitue également un choix stratégique. Dans le cadre de notre stratégie et de notre rôle de distributeur, nous poursuivons par ailleurs un dialogue et des actions ciblées, directes et individualisées avec nos partenaires commerciaux afin d'accompagner la transition vers davantage de durabilité.

D. Les leviers permettant de renforcer la durabilité des marques propres et des marques A diffèrent, mais nous veillons à les mobiliser pleinement chaque fois que cela est possible

Les exigences légales ainsi que les standards minimums s'appliquent naturellement aussi bien aux marques A qu'aux marques propres. L'attente selon laquelle des plans climat alignés sur les Science Based Targets doivent être mis en place concerne également ces deux catégories.

Notre capacité d'action pour accélérer la transition vers davantage de durabilité est toutefois nettement plus importante pour les marques propres. C'est pourquoi nous appliquons à ces dernières des mesures plus spécifiques — voir point 5. Comment mettons-nous cette politique en œuvre ? »

De nombreux partenaires commerciaux fournissant des marques A disposent déjà de programmes et de plans d'action en matière de durabilité. Avec eux, nous souhaitons poser des choix pertinents afin de renforcer mutuellement un sourcing plus durable. Cela peut notamment se traduire par la mise en place de mesures complémentaires ou par le développement de projets communs en matière de durabilité.

E. Nous voulons aligner les mesures prises dans le cadre du sourcing durable avec notre politique et nos choix en matière de sécurité d'approvisionnement

Plus encore qu'auparavant, la sécurité d'approvisionnement devient une nécessité stratégique qui requiert une politique et des choix réfléchis. Des enjeux de durabilité y sont souvent également liés.

Nous veillons, dans la mesure du possible, à intégrer de manière cohérente notre approche en matière de sourcing plus durable et notre vision à long terme de la sécurité d'approvisionnement. Lors de choix concrets relatifs aux régions de sourcing ou aux partenaires commerciaux, nous tenons compte, lorsque cela est pertinent, de ces deux dimensions dans notre analyse et opérons, si nécessaire, des choix clairs et dûment étayés.

3. Objectifs

Colruyt Group a défini 17 objectifs de développement durable qui lui sont propres. Un sourcing plus durable contribue à la réalisation de plusieurs de ces objectifs, tant quantitatifs que qualitatifs, à l'échelle de Colruyt Group :

Produits circulaires avec un focus sur les emballages et les pertes alimentaires

- Nous augmentons progressivement notre part d'emballages circulaires
- Nous réduisons les pertes et le gaspillage alimentaires

Réduction de l'empreinte environnementale de nos produits

- D'ici 2030, nous enrayerons la déforestation et la conversion des terres liées aux produits issus de chaînes à risque
- D'ici 2027, 77 % de nos fournisseurs (en termes de chiffre d'achat) se seront fixé des objectifs climatiques fondés sur des données scientifiques
- Nous réduisons les émissions de gaz à effet de serre des produits que nous vendons

Achats responsables sur le plan sociétal

- Nous défendons les droits humains en identifiant activement les risques de violations et en mettant en place des mesures de remédiation adaptées
- Nous contribuons à l'amélioration du niveau de vie des agriculteurs impliqués dans les chaînes d'approvisionnement liées aux produits à risque
- Nous contribuons à l'amélioration des conditions de vie des animaux élevés pour la consommation

4. Changements

- **Renforcement et poursuite de la mise en œuvre des processus de due diligence :** analyses de risques plus systématiques, traçabilité et suivi
- **Extension ciblée et structurée du dialogue, des échanges et de la collaboration avec les partenaires commerciaux** afin de concrétiser notre politique de sourcing durable.
- **Poursuite du développement d'une politique de durabilité à l'égard des partenaires commerciaux.** Cela implique de disposer d'une segmentation utile de nos partenaires commerciaux en matière de durabilité (niveau de maturité, points forts et points faibles, priorités, etc.). Nous mettons cette approche en œuvre de manière pragmatique et opérationnelle.

- **Approfondissement des connaissances, de l'expertise et de la posture de nos acheteurs en matière de sourcing durable** et de gestion des relations avec les partenaires commerciaux. Cela concerne aussi bien les activités quotidiennes que les relations à long terme que nous développons avec nos fournisseurs. Nous élaborons à cet effet une charte éthique destinée à nos acheteurs, intégrant des principes et des engagements relatifs à la manière dont nous collaborons avec nos partenaires commerciaux. Cette charte s'appuie sur les neuf principes de collaboration publiés ([Nos principes de collaboration | Colruyt Group](#)). Enfin, nos acheteurs bénéficient régulièrement de mises à jour et de briefings sur le sourcing durable et participent à des sessions d'information ou à des formations externes.

5. Comment mettons-nous cette politique en œuvre ?

Nous mettons en œuvre notre politique de sourcing durable selon 3 niveaux d'ambition :

- Imposition d'exigences en matière de développement durable à nos partenaires commerciaux comme condition de collaboration
- Intégration de stratégies d'achat alternatives
- Mise en place de collaborations avec des partenaires commerciaux

5.1 Imposition d'exigences en matière de développement durable à nos partenaires commerciaux comme condition de collaboration

Il s'agit d'attentes, généralement formulées de manière unilatérale, que Colruyt Group impose à ses partenaires commerciaux en matière de développement durable afin d'éliminer et les principaux impacts négatifs liés à la durabilité.

Concrètement, nous imposons les exigences suivantes :

- Letter of Commitment (LOC) et Code of Conduct (COC) applicables à l'ensemble des partenaires commerciaux des marques propres, basés sur le code de conduite de l'Amfori Business Social Compliance Initiative (BSCI). Le contrôle du respect de ces exigences se concentre sur les pays à haut risque, où la protection des droits humains n'est pas suffisamment garantie, et s'effectue au moyen d'audits sociaux réalisés par des organismes d'audit reconnus. En cas de non-conformité, un dialogue est engagé avec le producteur ou le fournisseur et un accompagnement vers l'amélioration est proposé. En principe, la collaboration est interrompue en cas de violations graves ou en l'absence de volonté du partenaire de coopérer à une démarche d'amélioration.
- Objectifs climatiques conformes au niveau d'ambition et aux prescriptions de la Science Based Targets initiative (SBTi)

- Certificats reconnus pour les produits présentant un risque d'impact élevé sur l'être humain et l'environnement. Pour nos marques propres, il s'agit des produits suivants :
 - ✓ Chocolat et produits contenant du cacao : Bio, Fairtrade et Rainforest Alliance
 - ✓ Bois et papier : Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC), Forest Stewardship Council (FSC) et Der Blaue Engel
 - ✓ Coton : Global Organic Textile Standard (GOTS)
 - ✓ Café : Bio, Fairtrade en Rainforest Alliance (RFA)
 - ✓ Huile de palme et de palmiste : Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO)
 - ✓ Soja : Bio, ProTerra en Round Table on Responsible Soy Association (RTRS), et compensatie via RTRS-credits
 - ✓ Poissons, crustacés et mollusques d'élevage : Aquaculture Stewardship Council (ASC) et Bio
 - ✓ Poissons, crustacés et mollusques sauvages : Marine Stewardship Council (MSC) et évaluation positive de l'ILVO (Institut de recherche sur l'agriculture et la pêche) ou de l'International Seafood Sustainability Foundation (ISSF) pour le thon en conserve

Depuis fin 2025, une page fournisseurs « Become a supplier » est disponible sur le site corporate ([Devenir fournisseur de Colruyt Group | Colruyt Group](#)). Cette page constitue un point d'entrée central pour les fournisseurs candidats et l'endroit où sont mises à disposition les versions les plus récentes des exigences applicables à nos partenaires commerciaux. Nos exigences en matière de développement durable sont par ailleurs intégrées dans les accords contractuels conclus avec ces derniers.

5.2 Intégration de stratégies d'achat alternatives

La manière dont nous contractualisons peut également constituer un levier concret pour accompagner nos partenaires commerciaux dans leur transition vers davantage de durabilité et renforcer notre relation avec eux. Certaines mesures sont déjà mises en œuvre aujourd'hui, tandis que d'autres pratiques existantes sur le marché feront encore l'objet d'une analyse plus approfondie.

Le caractère alternatif réside principalement dans le fait que nous concluons des accords qui diffèrent des pratiques habituellement appliquées, notamment en ce qui concerne :

- la durée de notre collaboration
- la fixation des prix en amont de la chaîne : nous garantissons à nos partenaires commerciaux un prix fixe ou stable et prévoyons, le cas échéant, des primes liées de

développement durable ou le versement d'un revenu/salaire vital aux producteurs situés au début de la chaîne d'approvisionnement

- les volumes fournis par les partenaires de la chaîne et ceux que nous achetons

5.3 Mettre en place des collaborations avec des partenaires commerciaux

Il s'agit de mesures dans lesquelles l'intégration de stratégies d'achat alternatives est complétée par une ou plusieurs initiatives de développement durable portant sur les dimensions humaines, environnementales ou du bien-être animal. Pour qu'il puisse être question d'une véritable collaboration avec un partenaire commercial, il est essentiel que nous contribuions activement, en tant qu'acheteur, à l'initiative de développement durable et que celle-ci soit dès lors développée et mise en œuvre conjointement avec les partenaires concernés.

6. Wie is verantwoordelijk?

La responsabilité de la mise en œuvre de la politique de sourcing durable a été confiée au **Business Lead** désigné au sein de Colruyt Group, Geert Roels, CPO de Colruyt Group. Le Business Lead assume la responsabilité de la réalisation de cette politique ainsi que des objectifs qui y sont liés, et définit les changements et actions nécessaires à sa mise en œuvre. Le Service Center Sustainability, dirigé par An Wynants, **Corporate Sustainability Officer**, est responsable de la mise en place du reporting nécessaire et veille ainsi à l'efficacité de l'exécution de la politique.

La responsabilité finale de la mise en œuvre de la politique globale en matière de développement durable de Colruyt Group incombe au **comité de direction** de Colruyt Group, sous la direction de Stefan Goethaert, CEO.

7. Comment les parties prenantes sont-elles impliquées et informées ?

L'ensemble des parties prenantes peut consulter notre site web afin d'obtenir davantage d'informations sur notre approche et sur les réalisations concrètes mises en œuvre. Le rapport annuel de Colruyt Group fournit également des informations relatives à la politique, aux objectifs et aux actions que nous menons pour rendre nos chaînes de valeur plus durables.

Nous collaborons avec nos partenaires commerciaux à la fois de manière proactive et opérationnelle.

Approche proactive : nous échangeons sur les tendances et évolutions visant à rendre les chaînes de valeur du secteur plus durables et analysons l'utilité ainsi que la nécessité de collaborations (pré concurrentielles).

Approche opérationnelle : les partenaires commerciaux sont informés via la communication des

exigences qualité, des positions internes de l'entreprise, des conditions reprises dans les appels d'offres, etc.

Le département Public Affairs défend notre vision auprès des fédérations sectorielles et intègre systématiquement nos principes de base dans les actions de plaidoyer relatives aux produits durables.